Niveau(x) d'enseignement: 6 Numéro EDUQ : 8270296
Centre d'intérêt: 34

CROP incorporée (Montréal, Québec).

Le budget des étudiants du Québec inscrits aux niveaux post-secondaires durant l'année académique 1966-67 : rapport présenté au Comité du plan d'accessibilité générale à l'éducation / C.R.O.P. -- Montréal : C.R.O.P., 1967.
48 f. ; 29 cm.

Cote Dewey: 378.3'09714/C948b Cote LC: LB/2337.6/.C38

Descripteur(s): *Caractéristiques de l'étudiant *Caractéristiques socio-économiques *Budget de l'étudiant *Collégial (Niveau) *Universitaire (Niveau)

L'étude vise à connaître le budget des étudiants du postsecondaire, et ce pour chaque poste de dépense, au cours d'une année scolaire. Les données sur les revenus et les dépenses des étudiants sont présentées, au niveau universitaire, par université fréquentée, par faculté et par année de cours; au niveau post-secondaire, par type d'établissement (école normale, école technique, collège classique, etc.) et par région géographique.

L'enquête a eu lieu auprès de l'ensemble des étudiants des niveaux post-secondaire et universitaire au printemps 1967 au moyen d'un questionnaire envoyé par la poste (niveau universitaire) ou à remplir en classe (niveau postsecondaire). Le taux moyen de réponse a été de 48%. Une enquête a été menée auprès de non-répondants et, par ailleurs, des entrevues ont été réalisées avec 700 étudiants qui constituèrent un groupe de contrôle.

D'après les résultats obtenus auprès de la population totale, les dépenses des étudiants varient, au niveau universitaire, de 1842 $ (Loyola) à 2622 $ (Sherbrooke) alors que les revenus varient de 1798 $ (Loyola) à 2434 $ (Laval). De même au niveau post-secondaire, le montant moyen des dépenses est de 1831 $ et celui des revenus de 1498 $.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 8170186
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270296

C.R.O.P. Inc.

CENTRE DE RECHERCHES SUR L'OPINION PUBLIQUE

PUBLIC OPINION RESEARCH CENTER

LE BUDGET DES ETUDIANTS DU QUEBEC INSCRITS AUX NIVEAUX POST-SECONDAIRES DURANT L'ANNEE ACADEMIQUE 1966-67.

Rapport présenté au Comité du plan d'accessibilité générale à l'éducation

C.R.O.P. Inc. Décembre 19

D
161

30 AVENUE DE L'EPEE, BUREAU 4 — MONTRÉAL 8, QUÉ. — TÉL. 276-2593

E D U Q 8270296

LE BUDGET DES ETUDIANTS DU QUEBEC INSCRITS AUX NIVEAUX POST-SECONDAIRES DURANT L'ANNEE ACADEMIQUE 1966-67.

Rapport présenté au Comité du plan d'accessibilité générale à l'éducation.

C.R.O.P. Inc.

Décembre 1967.

TABLE DES MATIERES

			Page
Introduction			1
Méthodologie			7
Présentation des résultats			19
Recommandation			32
Appendice:	A-	Commentaires personnels des étudiants	39
	B-	Présentation des principaux documents préparés pour l'enquête. Ces documents sont contenus dans le dossier officiel no 1, accompagnant le présent rapport. Ce dossier a été remis au ministère de l'éducation de la province de Québec.	44
	C-	Liste des titres des tableaux inclus dans le dossier officiel no 2. Ce dossier fait partie du présent rapport et il a été remis au ministère de l'éducation de la province de Québec.	47

I N T R O D U C T I O N

L'étude sur le budget des étudiants a été mise en marche à la mi-novembre 1966 à la demande du comité du plan d'accessibilité générale à l'éducation, par l'entremise de son président, Monsieur Yves Martin, sous-ministre adjoint, ministère de l'éducation. Il a été entendu alors que le Centre de Recherches sur l'Opinion Publique (C.R.O.P. Inc.) réaliserait cette étude auprès des étudiants du Québec inscrits aux niveaux post-secondaires et universitaires au cours de l'année académique 1966-67.

Objectifs de l'enquête

Le comité du plan voulait connaître quel était le montant des dépenses et des revenus de ce groupe d'étudiants pour chaque poste de dépenses durant douze mois. Le comité du plan, conscient de l'influence du mode de vie des étudiants sur la composition de leur budget, désirait connaître la différence entre les revenus et les dépenses des étudiants:

a) au niveau universitaire

par université fréquentée, anglaise et française, par faculté et par année de cours;

b) au niveau post-secondaire

par type d'institution (Ecoles normales, techniques, collèges classiques, etc.) et par région géographique;

en distinguant les étudiants célibataires des étudiants mariés. L'étude devait porter sur un total de 97,443 étudiants[1)].

Groupe de travail

A la suggestion du président du comité du plan, un groupe de travail fut constitué pour aider à la mise en marche de l'étude. Ce groupe comprenait Messieurs Robert Ayotte et André Martin, sociologues au ministère de l'éducation à la Direction "Recherche et

---

1) Cahier de tabulation No 1 intitulé: Taux de Réponse, institutions universitaires et non-universitaires, page 31.

planification", Monsieur Jean-Guy Saint-Martin, politicologue à l'emploi des Caisses Populaires Desjardins et Monsieur Yvan Corbeil du Centre de Recherches sur l'Opinion Publique, C.R.O.P. Inc. Le groupe s'est réuni régulièrement entre le 18 novembre et le 30 janvier, date vers laquelle le groupe cessa presque toutes ses activités. Nous avons par la suite continué à travailler régulièrement avec Messieurs André Martin et Robert Ayotte, ce dernier assurant le lien avec le ministère de l'éducation jusqu'à la fin de la collecte des données.

Difficultés particulières à l'administration de l'enquête

Tous les chercheurs en sciences sociales rencontrent des difficultés lorsqu'ils doivent consulter le public pour obtenir l'information nécessaire à leurs études. Nous aimerions souligner les principales difficultés auxquelles les responsables de la présente enquête ont eu à faire face.

Année de l'exposition universelle

Rappelons d'abord que l'étude fut conduite au cours de l'année de l'exposition universelle de Montréal. Pour cette raison, il avait été convenu que plusieurs institutions d'enseignement termineraient la diffusion de leurs cours à la fin du mois de mars 1967. Comme les responsables de l'enquête furent dans l'impossibilité de commencer la préparation de l'enquête avant la mi-novembre, plusieurs problèmes précis de collecte des données se sont posés. Dans certaines institutions, les étudiants durent répondre à l'enquête quelque temps seulement avant la période des examens. Dans d'autres institutions,

il fut impossible d'obtenir la collaboration des responsables officiels de l'association étudiante parce que celle-ci était dissoute. De même il devenait difficile et onéreux de réaliser les interviews personnelles auprès des étudiants qui, après le mois de mars, avait déjà quitté l'institution qu'ils fréquentaient.

Publicité autour de certaines fraudes commises par les étudiants au moment de leur demande de bourses.

Au cours de la préparation de l'étude, des communiqués de presse annoncèrent la tenue d'une enquête gouvernementale auprès d'étudiants qui avaient fait de fausses déclarations en remplissant leur formule de demande de bourses. A peu près au même moment les journaux rapportèrent de plus que des étudiants faisaient des dépenses excentriques avec l'argent qu'ils empruntaient pour fins scolaires.

Devant une telle publicité, plusieurs responsables étudiants nous ont rapporté que les étudiants étaient fort méfiants vis-à-vis le gouvernement et qu'ils ne verraient sûrement pas d'un bon oeil la réalisation du présent sondage.

Publicité autour des besoins financiers des universités d'expression anglaise et vis-à-vis l'aide gouvernementale provinciale

Quelque temps avant l'enquête, les journaux apportèrent une vive attention aux problèmes financiers de certaines universités d'expression anglaise. Ces problèmes financiers étaient reliés à la façon dont le gouvernement provincial entendait cette année

aider les universités du Québec. Une telle situation, nous a-t-on dit, risquait fort de nuire à la bonne marche de l'enquête dans le milieu des étudiants d'expression anglaise.

Face à cette situation, des efforts spéciaux d'organisation communautaire ont dû être déployés pour rejoindre directement les étudiants dans leur milieu respectif et pour les rassurer sur le caractère confidentiel de l'enquête. On limita également le plus possible la longueur du questionnaire.

Définition opérationnelle de la population

La population touchée par l'enquête se définit comme suit: étudiant

1- résidant ou domicilié dans la province de Québec depuis un (1) an;

2- du niveau post-secondaire (12e et plus) et universitaire;

3- fréquentant à temps plein et durant le jour une institution d'enseignement reconnue par le ministère de l'éducation. Soit, tous les étudiants fréquentant:

a) les universités du Québec.

b) les collèges classiques à partir de la classe de belles-lettres jusqu'à la deuxième année de philosophie; les centres universitaires.

c) les écoles normales.

d) les instituts de technologie (y compris les cours de loisir).

e) les écoles d'infirmières licenciées.

f) les écoles de musique, l'école d'art dramatique, les écoles des Beaux-Arts.

g) les Grands Séminaires.

Nous avons ainsi exclus de l'étude, les étudiants:

a) du C.P.E.S. et des 12e commerciales régulières ou spéciales;

b) des classes de belles-lettres publiques;

c) des écoles de métiers;

d) des écoles de garde-malade auxiliaires;

e) des écoles de puériculture et de garde-bébé;

f) des instituts familiaux.

M E T H O D O L O G I E

Population et groupe contrôle

Après étude de la composition de la population étudiante par institution et après étude des difficultés techniques du traitement des données recueillies compte tenu des objectifs de l'enquête, il a été décidé que l'enquête porterait sur l'ensemble de la population étudiante et non sur un échantillon représentatif de cette population. Il a été convenu d'autre part qu'un échantillon représentatif

d'environ sept cents (700) étudiants serait tiré parmi les répondants afin d'évaluer avec eux au cours d'une entrevue personnelle à domicile ou au lieu de l'étude, la valeur des réponses données au questionnaire de l'enquête. Cet échantillon servirait de groupe contrôle.

Non-réponse

Au cours de l'enquête, le taux de réponse[1] très variable d'une institution à l'autre nous amena à étudier les caractéristiques sociales des non-répondants et la valeur de leurs réponses. Dans les institutions universitaires, nous avons convenu de tirer systématiquement un échantillon de 5% soit un (1) nom à tous les vingt (20) noms de tous les noms des étudiants inscrits dans chaque université à l'exception de Bishop où l'opération était matériellement irréalisable.

Dans les institutions non-universitaires où le taux de réponse variait par institution entre 0 et 100%, nous avons décidé de tirer un échantillon de 400 étudiants parmi les institutions qui avaient un taux de réponse variant entre 1% et 70%. Après avoir listé toutes les institutions comprises entre cet écart nous avons décidé de ne garder que les institutions dont le taux de réponse par rapport à la médiane variait entre plus (+) ou moins (-) 12.5 unités de pourcentage. Nous avons alors choisi systématiquement (1 à tous les 20) 5% des étudiants parmi l'ensemble des étudiants inscrits dans ces institutions, soit un total de 425 étudiants.

---

1) Idem note 1, page 2.

De plus, afin d'étudier plus à fond le problème, nous avons choisi une institution où le taux de réponse était élevé (environ 70%) et étudié les caractéristiques de l'ensemble de non-répondants. Nous avons ainsi essayé de rejoindre les 277 étudiants du Collège Ste-Croix qui n'avaient pas répondu à l'enquête.

Annonces de l'enquête[1)]

a) Lettres aux responsables des institutions et des associations étudiantes

Comme nous l'avons souligné précédemment, il était nécessaire d'entreprendre une vaste campagne d'information et d'action communautaire pour informer les étudiants de notre étude et les motiver à y répondre.

Dès le mois de décembre 1966, une lettre était envoyée à tous les recteurs des universités, à tous les directeurs des institutions non-universitaires et à tous les responsables des associations étudiantes françaises et anglaises, leur annonçant la tenue de l'enquête et leur demandant leur collaboration au besoin.

Au mois de janvier, la même lettre était adressée à tous les doyens de facultés universitaires. Nous demandions aussi, à peu près au même moment, au cours d'une réunion officielle de l'Union générale des étudiants du Québec (U.G.E.Q.) où étaient présentes toutes les associations membres et les principales associations non-membres,

---

1) Pour le matériel préparé à cette fin, voir "Etude sur le budget des étudiants du Québec inscrits aux niveaux post-secondaires durant l'année académique 1966-67, Dossier Officiel No 1, Décembre 1967.

de diffuser aux présidents de chacune des facultés universitaires et des institutions non-universitaires la même information. A l'occasion de cette réunion, nous avons expliqué en détail la façon dont nous allions procéder. A cette occasion, plusieurs associations nous ont offert leur support.

b) Le congrès de l'U.G.E.Q.

Par la suite, il a été convenu que nous assisterions au congrès de l'U.G.E.Q. qui avait lieu à l'université de Sherbrooke. A cette occasion, nous expliquerions de vive voix à tous les responsables au niveau de chacune des institutions quels étaient les buts de l'enquête et comment nous procéderions pour en recueillir les données. Un kiosque d'information fut établi et des membres du groupe de travail et de notre Centre de Recherches demeurèrent à la disposition des congressistes durant tout le congrès afin de répondre à leurs questions. On y remettait également les affiches publicitaires et les communiqués préparés spécialement pour diffusion dans les journaux étudiants et dans les journaux de province. Nous avons de plus, à une session plénière, présenté le projet à tous les membres réunis et répondu à toutes les questions qui nous furent posées.

c) Les institutions de langue anglaise

Deux professionnels d'expression anglaise du Centre de recherches rencontrèrent personnellement à leur bureau, soit les responsables des associations étudiantes, soit les responsables des

principales institutions de langue anglaise de la région de Montréal. Dans certains cas, plusieurs visites personnelles et plusieurs appels téléphoniques furent effectués. Les responsables des institutions de langue anglaise comme l'université Bishop furent contactés à la fois par lettre et par téléphone.

d) Les journaux, la radio et la télévision

Des communiqués de presse furent préparés et envoyés à plusieurs media d'information collective comme les journaux, la radio et la télévision. De plus, nous avons participé personnellement à une conférence de presse organisée à Montréal par les responsables de l'U.G.E.Q. Cependant, des représentants de quelques media seulement répondirent à l'invitation.

e) Une lettre du sous-ministre adjoint au ministère de l'éducation, Monsieur Yves Martin

Dans toutes les institutions non-universitaires une lettre fut envoyée à chaque directeur des études par le sous-ministre adjoint au ministère de l'éducation, Monsieur Yves Martin, annonçant l'appui donné par le ministère à la conduite de l'enquête. Cette lettre faisait appel à la collaboration de chaque directeur et demandait de bien vouloir mettre à la disposition des étudiants une période libre de cours afin de permettre à ces derniers de répondre au questionnaire[1]. Cette lettre de même que tous les autres documents d'information furent rédigés en anglais et en français. Furent aussi inclus dans l'envoi

---

1) Dossier officiel No 1, appendice C.

de cette lettre les communiqués spéciaux annonçant la tenue de l'enquête ainsi que le numéro spécial d'"Hebdo-Education" situant l'enquête par rapport à l'ensemble du travail effectué par le comité du plan sur l'accessibilité générale à l'éducation.

f) Correspondance personnelle

Une vaste correspondance personnelle fut entretenue avec plusieurs responsables d'institutions tout au long du projet. A l'occasion de cette correspondance le Service d'information de la fédération des Collèges Classiques a offert de préparer un communiqué intitulé "Enquête sur la condition financière des étudiants". Ce communiqué fut envoyé le 4 avril 1966 à tous les directeurs d'études et à tous les directeurs des élèves. De plus, le contenu de ce communiqué leur fut aussi transmis de vive voix lors d'une réunion officielle.

Collecte des données: l'enquête

Premier (1er) questionnaire

a) Institutions universitaires

Un premier questionnaire fut envoyé par courrier à chaque étudiant inscrit à l'université au cours de l'année académique 1966-67, à l'adresse que nous avait remise au préalable chacune des institutions[1)]. Le nom de chaque étudiant ainsi que son adresse avaient

---

1) Les étudiants des quatre premières années aux Hautes Etudes Commerciales échappent à cette règle. Ils reçurent leur questionnaire par ballot conformément aux ententes faites avec les responsables de l'institution et de l'association étudiante.

été imprimés à l'avance par mécanographie sur un papillon spécial prévu pour fin d'envoi par le courrier. Seule la liste de noms des étudiants de l'université Bishop fut préparée à la main. Il est à noter que chaque enveloppe portait la mention "faire suivre" puisque pour certains étudiants demeurant en dehors de leur domicile régulier, nous ne possédions que cette dernière adresse.

Le premier questionnaire envoyé fut mis à la poste de Québec pour l'université Laval le 28 février, pour l'université McGill le 2 mars, pour les universités Bishop, de Montréal et de Sherbrooke le 3 mars. Pour le Collège Loyola, le 8 mars et pour Sir George Williams le 17 mars. Dans ce dernier cas, nous n'avons pas pu agir plus tôt parce que les responsables de l'institution ne nous ont remis la liste de leurs élèves qu'à cette date.

b) Institutions non-universitaires

L'envoi des questionnaires à ce niveau s'est effectué par ballot. Le ballot était adressé au directeur de l'institution. Celui-ci devait le remettre au président des étudiants ou à un remplaçant qui devait se charger de le distribuer aux présidents de chaque classe qui à leur tour devaient les distribuer à chaque étudiant. Des instructions précises sur la façon d'opérer était contenu dans une enveloppe blanche adressée au responsable-étudiant de l'institution. De plus, des instructions précises avaient été préparées pour chaque président (responsable) de classe et adressées à lui. Ces instructions

étaient contenues dans autant d'enveloppes blanches qu'il y avait de classes dans l'institution[1].

Les ballots furent envoyés de Québec au Collège Ste-Marie le 6 mars. Ce collège en avait fait la demande expresse pour cette date. Ils furent envoyés dans les Ecoles normales et les Collèges classiques le 8-9 mars, dans les instituts de technologie et les écoles d'infirmière, entre le 10 et le 13 mars et dans les autres institutions, le 13 mars.

Démarches de rappel dans les institutions universitaires

Trois démarches de rappel furent effectuées auprès des étudiants universitaires à qui on avait envoyé un premier questionnaire par le courrier, à l'exception des étudiants de l'université Sir George Williams auprès de qui un seul rappel fut effectué.

Un premier rappel

Au cours d'un premier rappel, un second questionnaire fut envoyé une vingtaine de jours après le premier envoi, à tous les étudiants qui n'avaient pas retourné leur questionnaire. Le questionnaire de rappel fut envoyé aux étudiants de l'université de Montréal le 21 mars, à ceux de McGill le 22 mars, à ceux de Sherbrooke le 23 mars, à ceux de Laval le 27 mars, à ceux de Loyola le 7 avril et à ceux de

---

1) Un relevé du nombre de classes par institution et du nombre d'élèves par classe fut effectué immédiatement avant l'enquête soit directement par téléphone soit par courrier.

Sir George William le 13 avril. Le questionnaire envoyé aux étudiants de cette dernière université était accompagné d'une lettre écrite par le président des étudiants de cette université les encourageant à faire diligence, ainsi que d'une lettre spéciale préparée par le Centre de Recherches.

Un deuxième rappel

Le second rappel a été effectué quelques jours après l'envoi du deuxième questionnaire. Cette fois, tous les étudiants qui n'avaient pas retourné leur questionnaire furent appelés au téléphone par des confrères ou par nos interviewers professionnels. A l'université de Montréal, le travail fut effectué par une cinquantaine d'étudiants sous la direction d'un groupe de trois étudiants à qui l'A.G.U.M. avait demandé d'organiser le travail. Plus de 5,000 étudiants furent rejoint par téléphone au cours de trois soirées consécutives. Le travail avait été méticuleusement organisé en collaboration avec le directeur du travail sur le terrain du Centre de Recherches. A l'université Laval et à l'université McGill, un travail identique fut accompli mais nous avons procédé d'une façon différente. Des membres de notre Centre ont téléphoné au hasard à un groupe de 300 à 400 étudiants qui avaient déjà répondu au questionnaire et leur ont demandé s'ils accepteraient de téléphoner à une vingtaine de leurs confrères pour leur rappeler de ne pas oublier de répondre au questionnaire. A l'université Laval, la majorité des étudiants que nous avons contacté ont accepté avec plaisir de faire la tâche demandée. Nous avons eu un peu plus de difficulté à obtenir la collaboration des étudiants de l'université McGill. Lorsque l'étudiant acceptait de faire la tâche demandée, nous lui envoyions la liste de noms des étudiants

qu'il devait appeler: il devait nous retourner cette liste après y avoir indiqué le résultat de ses appels. D'après le travail de vérification que nous avons effectué, la plupart des étudiants de Laval ont accompli la tâche qu'ils avaient accepté de faire. A McGill, plusieurs étudiants nous ont retourné la liste que nous leur avions envoyé disant qu'il n'avaient pas pu accomplir la tâche demandée.

A l'université de Sherbrooke, le travail fut accompli entièrement par notre équipe d'interviewers professionnels. Quant à l'université Sir George Williams, les résultats obtenus aux premiers efforts tentés nous ont dissuadé de poursuivre.

Un troisième rappel

A chaque étudiant universitaire qui n'avait pas encore répondu, nous avons fait parvenir deux semaines après l'envoi du deuxième questionnaire une lettre[1] lui disant que s'il ne pouvait pas répondre au questionnaire immédiatement à cause de la pression des examens, il pouvait le faire après, car l'enquête ne se terminait dans les universités que le 30 avril. Pour les étudiants des universités de Montréal et de Loyola, nous avions joint à notre lettre, une lettre spéciale du président de leur association étudiante.

Collecte des données: l'échantillon des universitaires, les non-répondants et le groupe contrôle

a) L'échantillon des universitaires

---

1) Dossier officiel No 1, appendice F.

Les membres de l'échantillon des universitaires qui n'avaient pas retourné leur questionnaire furent rejoints par téléphone ou à domicile par notre équipe d'interviewers. Nos interviewers avaient reçu l'instruction expresse de se rendre au domicile de chacun d'entre eux pour y chercher le questionnaire lorsque, après quelques contacts, l'étudiant ne l'avait pas retourné au bureau.

b) Les non-répondants non-universitaires

Chaque non-répondant reçut un appel téléphonique de la part de nos interviewers avant de recevoir un questionnaire par le courrier. Chaque fois qu'il fut possible de le faire, nos interviewers se rendaient au domicile du non-répondant pour y recueillir le questionnaire rempli. Comme le travail de la collecte des données à ce niveau et au niveau de l'échantillon s'est effectué après le mois d'avril, nous avions organisé à l'échelle de la province un système de communications nous permettant de transférer d'un interviewer à l'autre la responsabilité de contacter les étudiants qui avaient quitté l'institution qu'ils fréquentaient ou leur domicile pour se rendre dans une autre ville à l'intérieur de la province de Québec. Les étudiants qui avaient alors quitté la province ne furent l'objet d'aucune recherche. Les tableaux 7 et 8 donnent le résultat du travail accompli à ce niveau[1)].

c) Le groupe contrôle

Comme nous l'avons dit précédemment, nous voulions retourner auprès d'un échantillon d'environ 700 étudiants afin de préciser

---

1) Dossier officiel, No 2.

la valeur de l'information obtenue par le truchement du questionnaire par courrier. A cet effet, nous avions préparé un questionnaire plus détaillé mais compatible avec le premier[1] afin de permettre à nos interviewers d'établir un compte plus rigoureux des dépenses et des revenus de chaque étudiant. Nous présentons les résultats de cette opération aux tableaux 13, 14 et 15[b]. Toutes les interviews personnelles ont été conduites en tête à tête avec chaque répondant au cours d'une session qui dura en moyenne une heure et demie. Le travail à ce niveau se termina le 15 août 1967.

d) Vérification des données reçues et tabulation

Les réponses des étudiants furent, dans la plupart des cas, inscrites à la fois sur le questionnaire et sur une feuille spéciale qui permettait de lire les résultats mécaniquement à l'aide d'un lecteur optique. Nous avons vérifié l'information recueillie au moment de l'entrée des documents et lors de la tabulation en suivant une procédure que nous avons définie pour les besoins de l'étude.

Nous pouvons expliquer cette procédure en détail sur demande.

---

1) Les appendices H et I du dossier officiel No 1, donnent un exemplaire des deux types de questionnaires utilisés.

b) Dossier officiel No 2.

P R E S E N T A T I O N
D E S R E S U L T A T S

Tableaux statistiques remis au ministère de l'éducation à la direction "Recherche et planification"

Nous avons remis à Monsieur Robert Ayotte, sociologue à la direction "Recherche et planification" des milliers de tableaux en deux exemplaires.

Ces tableaux ont été groupés en seize (16) cahiers différents. Les cahiers 1 à 11 inclusivement présentent les résultats de l'enquête; les cahiers 12 et 13 présentent ceux de l'échantillon (institutions universitaires); le cahier 14, ceux des

non-répondants à l'enquête (institutions non-universitaires) et les cahiers 15 et 16, les résultats des interviews personnelles (groupe contrôle) comparés aux résultats obtenus à l'enquête.

ler cahier:
(31 pages)

Enquête: taux de réponse.
Ce cahier donne le taux de réponse à l'enquête, pour chaque année de faculté, pour chacune des institutions universitaires à l'exception de Bishop, et pour chaque institution non-universitaire. La dernière page du cahier donne le taux de réponse total pour chaque université, pour l'ensemble des institutions non-universitaires et pour l'ensemble de la population.

2e cahier:
(17 tableaux)

Enquête, Université Laval: Dépenses
Distributions procentuelles et de fréquences de chaque poste de dépense et de l'ensemble des dépenses pour les étudiants de chaque année de faculté et pour l'ensemble des étudiants célibataires.

3e cahier:
(14 tableaux)

Enquête, Université Laval: Revenus
Distributions procentuelles et de fréquences de chaque poste de revenu et pour l'ensemble des revenus pour les étudiants de chaque année de faculté et pour l'ensemble des étudiants célibataires.

4e cahier: (17 tableaux)

Enquête, Université de Montréal: Dépenses

Idem cahier no 2.

5e cahier: (14 tableaux)

Enquête, Université de Montréal: Revenus

Idem cahier no 3.

6e cahier: (51 tableaux)

Enquête, Université McGill, Collège Loyola, Sir George William: Dépenses

Idem cahier no 2.

7e cahier: (42 tableaux)

Enquête, Université McGill, Collège Loyola, Sir George William: Revenus

Idem cahier no 3.

8e cahier: (61 tableaux)

Enquête, Université de Sherbrooke: Dépenses et Revenus

Idem cahiers no 2 et no 3.

9e cahier: (17 tableaux)

Enquête, Institutions non-universitaires: Dépenses par Institution

Idem cahier no 2.

10e cahier: (14 tableaux)

Enquête, Institutions non-universitaires: Revenus par Institution

Idem cahier no 3.

11e cahier: (24 tableaux)

Enquête, Moyennes, Médianes et Variations par rapport à la moyenne des dépenses et des revenus par année de faculté et par institution universitaire et non-universitaire.

12e cahier: (224 tableaux)

Echantillon: Distributions procentuelles et de fréquences par université et par chaque poste du questionnaire, pour l'ensemble des étudiants, pour les étudiants mariés, pour les étudiants célibataires vivant à la maison de leurs parents et pour les étudiants célibataires vivant à l'extérieur de la maison de leurs parents.

13e cahier: (96 tableaux)

Echantillon, Universités: Moyennes, médianes et variations par rapport à la moyenne des dépenses et des revenus pour tous les univers décrits au cahier 12.

14e cahier: (80 tableaux)

Non-répondants: Distributions procentuelles et de fréquences pour tous les postes du questionnaire, moyennes, médianes et variations par rapport à la moyenne des dépenses et des revenus, pour l'échantillon des non-répondants dans les institutions non-universitaires et pour les non-répondants du collège Ste-Croix suivant le statut civil.

15e cahier: (276 tableaux)

Echantillon des répondants à l'interview personnelle: Distributions procentuelles et de fréquences de tous les postes du questionnaire pour l'ensemble de l'échantillon, pour les célibataires et pour les mariés au moment de l'enquête et au moment de l'interview personnelle.

16e cahier: (177 tableaux) Echantillon des répondants pour l'interview personnelle: Moyennes, médianes et variations par rapport à la moyenne des dépenses et des revenus pour tous les univers décrits au cahier 15.

Tous les tableaux de l'enquête ont été préparés pour les 574 institutions et année de facultés touché par l'enquête.

Résultats du présent rapport

Le but du présent rapport n'était aucunement de présenter une analyse détaillée des résultats des seize (16) cahiers statistiques que nous avons déjà remis au ministère de l'éducation mai plutôt de cerner la valeur et les limites des données recueillies tout en donnant les principaux faits saillants.

Le lecteur a pu se rendre compte en prenant connaissance du modèle d'administration de l'enquête et du contenu du questionnaire des énormes possibilités d'analyse qu'offre le matériel recueilli. Même si nous avons prévu ces possibilités au moment de la préparation de l'enquête, il avait été entendu que nous ne travaillerions pas ces aspects de l'étude.

Nous présentons les faits saillants pour les universités en premier lieu et pour les institutions non-universitaires en deuxième lieu.

Tableau 1 - Résultats administratifs: échantillon et population

Ce tableau présente les résultats administratifs du travail sur le terrain, par université, pour l'échantillon et pour la population. Les résultats rapportés ici permettent de juger de la précision de la liste des noms qui nous ont été fournis pour réaliser l'enquête compte tenu de la définition opérationnelle de la population que nous avions choisi d'étudier. Nous pouvons voir par exemple que les taux de réponse de la population de l'enquête tels que rapportés au tableau 3, s'il était corrigé à l'aide des résultats de l'échantillon du présent tableau, seraient en fait légèrement plus élevés.

Tableau 2 - Travail sur le terrain: taux de réponse de l'échantillon

Le taux de réponse à l'échantillon varie beaucoup d'une université à l'autre. Il est beaucoup plus élevé pour les universités de langue française que pour les universités de langue anglaise: (Laval (77%), Montréal (78%), Sherbrooke (70%), Loyola[1] (65%). McGill (62%), Sir George William (52%). Le taux de réponse obtenu dans les universités françaises est légèrement inférieur à celui obtenu au cours d'une enquête budgétaire réalisée en 1961-62[2]

---

1) Pour les fins du présent rapport nous avons considéré le collège Loyola au même titre que les autres universités.

2) Jacques Brazeau, Jacques Dofny, Gérald Fortin, Robert Sévigny, Les résultats d'une enquête auprès des étudiants dans les universités de langue française du Québec, Département de Sociologie. Université de Montréal, 1962. page 4.

Tableau 3 - Tabulation: Taux de réponse de l'échantillon et de la population

Le taux de réponse obtenu auprès d'un échantillon des étudiants (66%) est au total de 18 unités de pourcentage plus élevé que le taux de réponse obtenu auprès de la population étudiante (48%).

Les universités de langue française ont pour la population aussi un taux de réponse beaucoup plus élevé que les universités de langue anglaise:(Laval (57%), Montréal (54%), Sherbrooke (64%), Loyola (21%), McGill (43%), Sir George William (31%)).

Les taux de réponse obtenus pour l'échantillon à l'étape de travail sur le terrain ne diffèrent au total que très légèrement du taux obtenu pour l'échantillon à l'étape de la tabulation. A l'université McGill, le taux passe de 62% à 58%; à Montréal,de 78% à 73%; à Loyola,de 65% à 63% et à Sir George William,de 52% à 48%. Il n'y a aucun changement pour les universités Laval et Sherbrooke.

Tableau 4 - Moyenne annuelle des dépenses et des revenus des étudiants universitaires

Les données obtenues pour la moyenne annuelle des dépenses et des revenus sur l'étude d'un échantillon de la population de chaque université, sont très comparables à celles obtenues sur l'étude de la population totale de chacune de ces universités à l'exception des dépenses d'une seule université où l'on observe une différence significative entre les résultats comparés[1)]. D'après notre échantillon, les étudiants célibataires universitaires dépensent en moyenne

---

1) Cette différence apparaît lorsqu'on compare la moyenne des répondants par rapport à l'écart de la moyenne de l'échantillon, cahier no 13.

de $1,680 (Loyola) à $2,595 (Laval par année, tandis que leurs revenus moyens annuels se situent entre $1,709 (Loyola) et $2,345 (Montréal). D'après les résultats obtenus sur l'étude de la population totale, les dépenses sont de $1,842 (Loyola) à $2,622 (Sherbrooke) en moyenne par année pour les étudiants célibataires, tandis que les revenus varient entre $1,798 (Loyola) et $2,434 (Laval).

La différence des données entre échantillon et population étant peu élevée, nous postulons qu'une analyse basée sur l'échantillon est valable lorsque nous travaillons au niveau global sans tenir compte des années d'étude et des facultés universitaires. Les résultats obtenus à partir de l'échantillon comportant moins de gauchissements mais plus d'erreurs statistiques et les résultats basés sur les répondants comportant des gauchissements mais pas d'erreurs statistiques, nous croyons à toutes fins pratiques que le recours aux données de l'échantillon à ce niveau-ci, compte tenu des variations statistiques, se justifie très bien.

Aussi, selon les chiffres donnés précédemment, nous constatons que les revenus moyens annuels des étudiants universitaires célibataires varient d'une université à l'autre. Nous constatons, de plus, que les étudiants célibataires de langue française dépensent en moyenne plus que leurs confrères de langue anglaise; e.g. les étudiants de Laval dépensent en moyenne $2,595 par année, ceux de Montréal, $2,553 ceux de Sherbrooke, $2,515 comparativement à $2,107 par année pour les étudiants de Sir George William, $1,969 pour les étudiants de McGill et $1,681 pour ceux de Loyola.

Par contre, les revenus moyens annuels sont plus élevés chez les étudiants célibataires de langue française que chez les étudiants de langue anglaise; e.g. pour les étudiants de l'université Laval, les revenus moyens annuels sont de $2,346., pour les étudiants de l'université de Montréal, de $2,323., pour ceux de l'université de Sherbrooke, de $2,240., pour ceux de l'université Sir George Williams de $1,996., pour ceux de l'université McGill, de $1874. et pour ceux de l'université de Loyola, de $1,709.

Cependant, le déficit entre les revenus et les dépenses est plus grand chez les étudiants de langue française; e.g. les étudiants de Laval comptent $272. de déficit par année, ceux de Montréal $207., ceux de Sherbrooke $275., ceux de Sir George Williams $111., ceux de McGill $95. A l'université Loyola, le gain est de $28. par année.

En comparant la différence entre les dépenses et les revenus au niveau des répondants et de l'échantillon, il semblerait que, dans toutes les universités, à l'exception de Sherbrooke et de Loyola, les étudiants universitaires qui avaient un déficit moins élevé dans leur budget aient répondu à l'enquête en plus forte proportion que ceux qui avaient un déficit plus élevé.

De même, il semblerait qu'à l'exception de Sir George Williams, les étudiants au revenu plus élevé aient répondu en plus forte proportion que les étudiants de revenu plus faible puisque les revenus de l'échantillon sont tous plus faibles que ceux des répondants.

Tableau 5 - Echantillon et population: dépenses par poste

On observe, par poste et par université des différences de grandeurs très inégales,pouvant varier entre +44% et -51%, entre les résultats de l'échantillon et ceux des répondants. Pour connaître précisément par poste (en réduisent au minimum les variations statistiques dues à la grandeur des échantillons) l'importance des différences entre les résultats obtenus au niveau des répondants et au niveau de l'échantillon, il faudrait tabuler les résultats de façon à pouvoir comparer les résultats pour l'ensemble de la population universitaire.

Tableau 6 - Echantillon et population: revenus par poste

Les étudiants des universités d'expression française reçoivent en moyenne des montants de prêts et de bourses gouvernementales plus élevés que les étudiants des universités d'expression anglaise.

La contribution des parents des étudiants de toutes les universités d'expression anglaise est en moyenne proportionnellement plus élevée que celle des parents des étudiants des universités de langue française. La contribution des parents au total de la moyenne des revenus représente entre un tiers (1/3) et un sixième (1/6) de toutes les sources de revenus.

Tableaux 7-8 - Résultats administratifs et taux de réponse: institutions non-universitaires

Ces tableaux donnent les résultats des démarches entreprises au niveau des non-répondants des institutions non-universitaires. Dans l'ensemble des institutions non-universitaires où à l'enquête le taux de réponse ne fut que de 40%, nous avons nous-mêmes rejoint 64% des non-répondants. Considérant les nombreuses démarches entreprises au cours de l'enquête auprès des institutions non-universitaires, il est évident que le succès de l'étude entreprise sur les finances des étudiants n'a pas été l'an dernier la préoccupation majeure d'un très grand nombre des responsables de ces institutions. Les résultats de la réponse sont, à notre avis, assez éloquents par eux-mêmes pour que nous nous abstenions de tout commantaire additionnel.

Tableau 9 - Moyenne annuelle des dépenses et des revenus des étudiants non-universitaires

Nous observons une différence entre les résultats obtenus des répondants et ceux obtenus des non-répondants.

Les non-répondants des institutions non-universitaires ont donné comme dépenses $1,831. en moyenne par année, alors que ceux qui avaient répondu au premier questionnaire n'avaient déclaré que $1,513. en moyenne pour leurs dépenses annuelles. Il en est de même pour les revenus: les non-répondants ont déclaré un revenu de $1,498. par année alors que les répondants ont déclaré $1,407.

A l'externat classique Ste-Croix, on observe la même tendance. Les non-répondants évaluent leurs dépenses annuelles à $204 de plus que les répondants ($1,722 non-répondants, $1,518 répondants), et leurs revenus moyens annuels à $188. de plus que les répondants ($1,648. non-répondants, $1,460. répondants).

Contrairement à la tendance observée chez les étudiants universitaires, les étudiants non-universitaires les moins riches auraient répondu à l'enquête en plus forte proportion que les étudiants plus riches.

Tableau 13 - Moyenne annuelle des dépenses et des revenus des étudiants célibataires (groupe contrôle)

Dans ces tableaux, nous avons comparé la moyenne des dépenses et des revenus déclarés au cours de l'enquête avec la moyenne des dépenses et des revenus déclarés après l'enquête pour les étudiants célibataires du groupe contrôle.

Nous constatons que ces étudiants, dans l'ensemble, ont donné une somme totale plus élevée de leurs dépenses et de leurs revenus en répondant au questionnaire-contrôle. Ces étudiants ont, au total donné comme dépenses $1,787. en moyenne par année, lors de l'enquête et $1,960. par année après l'enquête. Ils ont donné un revenu de $1,634. à l'enquête et de $1,903. après l'enquête.

Le total annuel moyen des revenus est aussi plus élevé chez les étudiants universitaires de langue française après l'enquête que chez les étudiants universitaires de langue anglaise, à l'exception de l'université McGill. A l'université de Sherbrooke, les revenus annuels moyens ont été évalués à $314. de plus après l'enquête; à Montréal et à Laval à $322. et à $341. de plus; à Loyola à $210. de plus et à Sir George William à $36. de plus. A l'université McGill, la différence est de $207. de plus.

Les étudiants non-universitaires ont eux aussi déclarés des dépenses et des revenus plus élevés après l'enquête. Ils ont établi leurs dépenses à $168. de plus et leurs revenus à $278 de plus.

En résumé, en comparant les résultats de l'enquête à ceux après l'enquête, on observe que les étudiants de Laval ont beaucoup sous-estimé leur déficit, ($78. VS $270.); à Montréal et à Sherbrooke, ils ont réduit leur déficit ($240. VS $[illegible].), ($207. VS $171.); à McGill, ils ont comblé leur déficit (-$[illegible]. VS +$107.) et à Loyola et à Sir George William, ils ont augmenté leur

surplus ($150 VS $163., $40 VS $75). Dans les institutions non-universitaires, les étudiants ont aussi réduit leur déficit ($148. à $38.). Pour l'ensemble, le déficit a été réduit de $159. à $57.

Tableau 17 - Moyenne des dépenses et des revenus des étudiants universitaires vivant au domicile de leurs parents et à l'extérieur

Les étudiants célibataires qui ne vivent plus au domicile de leurs parents ont des dépenses et des revenus beaucoup plus élevés que ceux qui demeurent à la maison.

Ceux qui demeurent à la maison dépensent en moyenne par année de $1,659. (Loyola) à $2,250. (Montréal); les dépenses sont de $1,841. à McGill, $1,980. à Sir George William, $1,988. à Sherbrooke et $2,082. à Laval.

Ceux qui demeurent à l'extérieur de la maison dépensent de $2,250. (Loyola) à $3,150. (Sir George William); dans les autres universités, les dépenses sont de $2,601 à McGill, $2,706. à Sherbrooke, $2,941 à Montréal et $2,965. à Laval.

Parmi les étudiants célibataires qui vivent à l'extérieur de leur foyer, ceux de McGill ont le plus de difficulté à balancer leur budget; ils ont un revenu inférieur de $424. à leurs dépenses moyennes annuelles. A l'université de Sherbrooke, la différence est de $410., à Sir George William de $330., à Laval, $258., à Montréal $203. et à Loyola la différence est nulle.

Formule de correction des résultats

Vous trouverez ci-dessous une formule mathématique de correction des résultats de l'enquête, s'appliquant aux célibataires dans chaque université et dans chaque institution non-universitaire. Nous ne pouvons pas dire précisément ici quand il faudra appliquer cette formule. Cette décision repose sur le jugement et l'expérience, et elle nécessite une analyse de chaque cas. Cette formule, de plus, néglige les erreurs sur les échantillons.

Cette formule est la suivante:

a) Pour les universités

$$M'_\delta = \frac{M'_c}{M_c} \left[P_\delta M_\delta + \frac{(1 - P_\delta)(M_e - P_p M_n)}{(1 - P_p)} \right]$$

b) Pour les institutions non-universitaires

$$M'_\delta = \frac{M'_c}{M_c} \left[P_\delta M_\delta + (1 - P_\delta)(M_{nr}) \right]$$

Les symboles se lisent comme suit:

P_p = Proportion des répondants par rapport à la population

M_e = Moyenne échantillon (Universités)

M_{nr} = Moyenne échantillon des non-répondants (Institutions non-universitaires)

M_A = Moyenne des répondants de la population

M'_C = Moyenne des contrôlés avant contrôle

M_C = Moyenne des contrôlés après contrôle

P_δ = Proportion des répondants de la strate

M'_δ = Moyenne des répondants de la strate

M_δ = Moyenne des répondants de la strate corrigée

R E C O M M A N D A T I O N

Nous recommandons la formation d'un comité de travail composé d'experts afin d'élaborer d'une manière précise à partir d'une exploitation systématique des résultats de l'enquête, une politique discriminatoire d'aide financière aux étudiants du Québec pour les prochaines années.

Le comité

Ce comité aurait à la fois une fonction de travail et de coordination au sein du ministère de l'Éducation. Il devrait comprendre le responsable de l'application au ministère de l'éducation de la politique d'aide financière aux étudiants, un statisticien-mathématicien appliqué et quelques spécialistes en recherches sociales appliquées.

Ce comité devrait de plus être composé à la fois de personnes travaillant pour le ministère de l'éducation et de personnes travaillant pour des organismes indépendants sous la présidence d'un fonctionnaire du ministère de l'éducation.

Relation de travail entre le comité de travail et le comité du plan

Le comité ainsi formé devrait par la suite communiquer régulièrement (deux à trois fois au cours de l'année) au comité du plan d'accessibilité générale à l'éducation le résultat de ses travaux. Le comité de travail devra aussi lui faire connaître pour approbation ses propositions de travail et les moyens dont il aura besoin pour accomplir sa tâche.

Analyse: quelques remarques pour le comité de travail

1° Les principales données tabulées portent sur la situation financière des étudiants célibataires.

2° Deux types de données plus complexes ont été tabulées à partir de l'échantillon représentant le milieu universitaire. Le premier type décrit la situation financière des étudiants célibataires vivant au domicile de leurs parents par comparaison à ceux vivant en dehors du domicile de leurs parents et le deuxième type décrit la situation financière des étudiants marié(e)s.

Comme les dépenses et les revenus des étudiants varient suivant leurs conditions sociales, il était difficile de prévoir avant l'enquête la valeur des catégories choisies pour relever précisément le montant des revenus et des dépenses des étudiants. Les études que nous avons faites pour chaque poste du budget révèlent qu'il faudra retourner aux totaux précis inscrits sur le questionnaire pour les étudiants mariés.

Etudiants mariés

Plusieurs étudiants mariés, principalement à l'université McGill et à Sir George William, dépenseraient plus que la plus haute catégorie prévue pour le poste du total des dépenses. Il en serait ainsi dans toutes les universités pour le poste des frais médicaux et de l'ameublement. De même, plusieurs étudiants mariés auraient des revenus supérieurs à la plus haute catégorie prévue au poste du total des revenus, particulièrement au poste du salaire reçu durant l'année scolaire.

3° Pour une première analyse complexe du matériel de l'étude, il serait préférable d'utiliser les données échantillonnalles plutôt que celles des répondants.

Dernière remarque

Les données recueillies permettent, à notre avis, d'avoir une connaissance du milieu étudiant québécois qui dépassent les objectifs précis fixés à l'enquête. Aussi, nous recommandons d'une manière spéciale que soit donné aux experts au sein du comité l'opportunité d'exploiter un matériel de base qui offre d'aussi précieuses ressources quant à la connaissance du milieu.

A P P E N D I C E A

Commentaires personnels des étudiants

A la fin du questionnaire un espace était réservé pour permettre à l'étudiant de donner son opinion sur le système actuel d'aide aux étudiants du Québec.

Nous avons tiré un échantillon de 33 questionnaires à Montréal, de 10 questionnaires à Sherbrooke, de 28 questionnaires à Québec, de 5 questionnaires à Bishop, de 8 questionnaires à Loyola, de 11 questionnaires à Sir George William, de 33 questionnaires à McGill sur lesquels il y avait des commentaires.

Pour analyser les commentaires nous avons divisé les répondants selon les universités et nous avons étudié d'une part, les universités françaises et d'autre part les universités anglaises.

Pour les universités de Montréal, Québec et Sherbrooke le nombre de questionnaires étudiés a été de 71.

Les commentaires relevés portaient sur les sujets suivants:

1° Appréciation du système de prêts et bourses en général.

2° Appréciation du nouveau système de prêts et bourses instauré en 1966.

3° Critique des différents critères sur lesquels le gouvernement se base pour attribuer les bourses.

Nous devons tout d'abord dire que pour chacun de ces sujets il y a des étudiants qui ont des opinions complètement différentes. Nous donnerons une idée approximative du nombre d'étudiants qu'il y a dans chaque catégorie pour situer le lecteur et l'aider à interpréter ces commentaires.

1° Appréciation générale du système de prêts et bourses

6 personnes ont dit qu'elles étaient favorables au système de prêts et bourses en général. Ces personnes favoriseraient en certains cas une augmentation des prêts.

27 autres étudiants sont défavorables au système de prêts et bourses et pour appuyer leur opinion, ils évoquaient les raisons suivantes:

Les prêts sont trop difficiles à rembourser

Les dettes à remettre peuvent provoquer l'exploitation plus tard.

Cela peut provoquer une impossibilité de faire des études post-graduées.

Le montant des bourses n'est pas assez élevé par rapport au montant des prêts.

Enfin une personne n'est ni favorable, ni défavorable à ce système car dit-elle c'est une problème trop complexe.

2° Appréciation du nouveau système de prêts et bourses instauré en 1966

5 personnes sont contre ce nouveau système pour les raisons suivantes:

La proportion d'argent à remettre est plus grande

L'étudiant doit remettre les intérêts de ses prêts aussitôt son cours terminé

Le montant des bourses est moins élevé que dans l'ancien système.

Par contre, 8 personnes sont pour ce nouveau système car elles le trouvent plus adéquat. Toutefois elles ne donnent pas plus de précision.

3° Critique des critères sur lesquels le gouvernement se base pour attribuer les bourses

a) Revenu des parents

20 étudiants soutiennent que le gouvernement devrait tenir compte de ce que les parents donnent effectivement aux enfants et non pas tenir compte de ce qu'ils devraient donner selon leurs revenus. Ils donnent alors des cas où les étudiants peuvent ne rien recevoir de leurs parents. Ces cas sont les suivants:

Les étudiants mariés, les étudiants qui n'ont plus aucun lien avec leurs parents, les étudiants qui ne veulent pas demander à leur père de signer leur demande d'application car disent-ils nous sommes majeurs, les parents qui ne donnent rien aux enfants soit par refus ou par impossibilité financière.

b) Salaire d'été

8 étudiants ne sont pas d'accord avec la politique actuelle du gouvernement face au salaire d'été. Selon eux,cette politique ne tient pas compte des frais de logement et autres frais que les étudiants de l'extérieur doivent rembourser de même qu'elle ne tient pas compte des étudiants qui veulent avoir une occupation intéressante au point de vue expérience personnelle plutôt qu'une occupation qui rapporte financièrement.

c) Frais spéciaux encourus

5 étudiants sont d'avis que le gouvernement ne tient pas compte de frais spéciaux encourus par certaines catégories d'étudiants (Etudiant en éducation physique, Service social, post-gradués, étudiants mariés, étudiants non mariés mais soutien de famille, étudiants qui retournent aux études après un certain nombre d'années de travail).

Autres critiques

Certains étudiants font une critique du système de remise des prêts et bourses. Les bourses et prêts disent-ils arrivent trop tard ou la remise est mal synchronisée.

D'autres étudiants (4) proposent un contrôle plus adéquat des demandes de bourses et prêts.

Enfin 13 étudiants se disent en faveur de l'instruction gratuite et un autre ajoute si l'éducation ne peut pas être gratuite tout de suite il faudrait au moins que le prêt aux étudiants soit généralisé.

Les commentaires des étudiants anglophones sont du même genre que ceux de leurs confrères francophones.

Ils ont cependant souligner davantage les possibilités de fraude, le danger de lourdes dettes et les inégalités de traitements du système actuel des prêts et bourses pour les étudiants.

APPENDICE B

Dossier officiel No 2

LISTE DES TABLEAUX INCLUS

DANS LE PRESENT RAPPORT

Tableau 1 — Résultats administratifs du travail sur le terrain par université, pour l'échantillon et pour la population.

Tableau 2 — Taux de réponse et de non-réponse, par université, pour l'échantillon, à l'étape finale du travail sur le terrain.

Tableau 3 — Taux de réponse par université, pour l'échantillon et pour l'ensemble de la population étudiante (mariés et célibataires) à l'étape finale de la tabulation.

Tableau 4 — Comparaison du total annuel de la moyenne des dépenses et des revenus obtenus auprès des répondants célibataires, étudiants universitaires, et auprès d'un échantillon de la population universitaire étudiante

Tableau 5 — Comparaison de la moyenne des dépenses obtenues auprès des répondants célibataires, étudiants universitaires, et auprès d'un échantillon de la population étudiante universitaire par poste de dépenses.

Tableau 6 — Comparaison de la moyenne des revenus obtenus auprès des répondants célibataires, étudiants universitaires, et auprès d'un échantillon de la population étudiante universitaire par poste de revenus.

Tableau 7 — Résultats administratifs du travail sur le terrain pour l'échantillon des non-répondants (à l'enquête) des institutions non-universitaires et pour les non-répondants (à l'enquête) du Collège Ste-Croix.

Tableau 8 — Taux de réponse et de non-réponse pour l'échantillon des non-répondants (à l'enquête) des institutions non-universitaires et pour les non-répondants (à l'enquête) du Collège Ste-Croix à l'étape finale du travail sur le terrain et à la tabulation.

Tableau 9 — Comparaison de la moyenne des dépenses et des revenus des étudiants célibataires non-universitaires et du Collège Ste-Croix, qui ont répondu au premier questionnaire envoyé avec la moyenne des dépenses et des revenus de ceux qui n'ont pas répondu à ce premier questionnaire.

Tableau 10 — Comparaison de la moyenne des dépenses des étudiants célibataires non-universitaires et du Collège Ste-Croix, qui ont répondu au premier questionnaire envoyé avec la moyenne des dépenses de ceux qui n'ont pas répondu à ce 1er questionnaire par poste de dépenses.

Tableau 11 — Comparaison de la moyenne des revenus des étudiants célibataires non-universitaires et du Collège Ste-Anne, qui ont répondu au premier questionnaire envoyé avec la moyenne des revenus de ceux qui n'ont pas répondu à ce 1er questionnaire par poste de revenus.

Tableau 12 — Taux de réponse par institution universitaire et par l'ensemble des institutions non-universitaires pour l'échantillon des répondants à l'interview en profondeur (groupe contrôle), à l'étape finale du travail sur le terrain et à la tabulation.

Tableau 13 — Comparaison de la moyenne des dépenses et des revenus obtenus au cours de l'enquête et après l'enquête auprès de l'échantillon des répondants à l'interview en profondeur (groupe contrôle).

Tableau 14 — Comparaison de la moyenne des dépenses obtenues au cours de l'enquête et après l'enquête auprès de l'échantillon des répondants à l'interview en profondeur (groupe contrôle) par poste de dépenses.

Tableau 15 — Comparaison de la moyenne des revenus obtenus au cours de l'enquête et après l'enquête auprès de l'échantillon des répondants à l'interview en profondeur (groupe contrôle) par poste de revenus.

Tableau 16 — Moyenne des dépenses et des revenus annuels des étudiants mariés de l'échantillon par université et proportion des étudiants mariés par rapport à l'ensemble de la population universitaire.

Tableau 17 — Comparaison de la moyenne des dépenses et revenus des célibataires de l'échantillon par université selon qu'ils vivent au domicile de leurs parents ou ailleurs.

N.B.: Etant donné que ces tableaux n'ont pas été produit à l'impression par l'ordinateur mais sont des transcriptions des "output" il ne faudra pas se surprendre de trouver certaines erreurs de copie.

APPENDICE C

DOSSIER OFFICIEL NO 1:

EXEMPLAIRE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRÉPARÉS POUR L'ENQUÊTE

Ce cahier contient un exemplaire des principaux documents préparés en anglais et en français pour la conduite de l'enquête.

A) Lettre annonçant la tenue de l'enquête et demandant la collaboration de chacun. Cette lettre fut envoyée à tous les recteurs et doyens des institutions universitaires et aux directeurs des institutions non-universitaires et au responsable étudiant dans chacune de ces institutions.

B) Documents préparés à l'usage des journalistes de la presse, de la radio et de la télévision et matériel préparé à l'intention du Congrès de l'U.G.E.Q. pour fin d'affichage dans les institutions universitaires et non-universitaires. Un communiqué spécial de la Fédération des Collèges Classiques a été envoyé également dans tous les collèges classiques.

C) Lettre du sous-ministre adjoint. Cette lettre a été envoyée à tous les directeurs des études des institutions non-universitaires.

D) Directives à l'usage du responsable étudiant de chaque institution non-universitaire et pour l'usage du responsable de chaque classe à l'intérieur de chaque institution qui étaient chargés de l'administration de l'enquête dans leur institution.

E) Partie du matériel destiné aux personnes qui firent des appels téléphoniques auprès des étudiants universitaires.

F) Lettres de rappel envoyées aux étudiants universitaires.

G) Exemplaire d'une lettre de remerciement envoyée aux personnes de l'université de Montréal qui ont téléphoné aux étudiants.

H) Questionnaires de l'enquête et feuilles de réponse.

I) Questionnaires utilisés après l'enquête.

J) Enveloppes d'envoi et de retour des questionnaires.